

**unine**

UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL



**Fonds des donations  
de l'Université de Neuchâtel**

# Bourses et subsides du fonds des donations

Deux type de financement :

- Les **bourses** servent à financer ou encourager des **projets de recherche** de doctorants, de jeunes chercheurs de l'Université de Neuchâtel, ou d'étudiants réalisant un mémoire de Master **effectués hors de l'Université**.
- Les **subsides** sont destinés à permettre l'**accueil de visiteurs étrangers** dans le cadre de projet de recherche mené par un membre du corps professoral UniNE. Les subsides servent à financer les frais liés au séjour d'un jeune chercheur étranger (doctorant ou post-doctorant) ou éventuellement d'un professeur en congé sabbatique.

Les bourses et subsides sont attribués par le rectorat sur la base des propositions de la commission.

# Conditions

**a)** un doctorant immatriculé à l'Université de Neuchâtel, jusqu'à 6 ans après son immatriculation en cette qualité ; une dérogation peut être possible, notamment pour des raisons liées à la paternité, à la maternité ou à des obligations professionnelles particulières;

**b)** un chercheur de l'Université de Neuchâtel, au bénéfice d'un contrat de travail avec l'Université, au plus tard dans les 3 ans après l'obtention de son doctorat ; une dérogation peut être possible, notamment pour des raisons liées à la paternité, à la maternité ou à des obligations professionnelles particulières;

**c)** un étudiant immatriculé à l'Université de Neuchâtel, pour la réalisation d'un mémoire de Master (projet de recherche mené hors des murs de l'UniNE : terrains, enquêtes ou séjour à l'étranger).

# Critères d'évaluation

- a)** Qualité et originalité du projet présenté ;
- b)** Qualité du curriculum vitae ;
- c)** Perspectives d'atteindre les objectifs visés ;
- d)** Incidence sur la poursuite du parcours académique.

La Faculté de provenance du candidat peut également être un critère de sélection, conformément à l'art. 8 al. 4 du règlement du fonds des donations.

*Aucune bourse ne peut être attribuée à un requérant qui se serait vu refuser une demande de bourse pour le même projet par l'Université de Neuchâtel ou une autre institution.*

## **Evaluation**

- Commission de recherche FNS de l'Université

# Durée

En règle générale, la bourse ou les subsides sont octroyés pour **6 ou 12 mois** au maximum.

Une dérogation peut être possible, sur présentation d'une lettre de motivation.



# Modalités

## Financement

Sont pris en charge: les **frais de déplacements** et les **frais de séjour**. *Le salaire du jeune chercheur ne fait pas partie des frais imputables au projet.*

Ne sont pas pris en charge: les frais de laboratoire (sauf exception), livres, abonnements à des revues spécialisées, matériel de bureau, cartes de membre pour association, les frais de port, d'email, d'internet, de fax et de téléphone, les photocopies à l'intérieur de l'institution hôte, ainsi que l'achat de matériel durable (p.ex. ordinateur portable, imprimante, appareil photo numérique etc.).

# Prochains délais



## Délais de soumission

- 1<sup>er</sup> mars 2018 et le 1<sup>er</sup> septembre 2018

## Décision

- 1<sup>er</sup> mars : fin du mois de mai
- 1<sup>er</sup> septembre : fin du mois de novembre

**Les formulaires de demandes de bourse ou subside** sont disponibles sur demande au secrétariat de la commission  
([tricycle@unine.ch](mailto:tricycle@unine.ch))

# Début de la bourse/subside



Au plus tôt 4 mois après le délai de soumission :

- 1<sup>er</sup> juin pour une soumission au 1<sup>er</sup> mars
- 1<sup>er</sup> décembre pour une soumission au 1<sup>er</sup> septembre

Les bourses et subsides ne peuvent pas être attribués rétroactivement.

**Les formulaires de demandes de bourse ou subside** sont disponibles sur demande au secrétariat de la commission  
([tricycle@unine.ch](mailto:tricycle@unine.ch))



# Informations complémentaires

## **Commission de recherche FNS de l'Université de Neuchâtel**

Secrétariat, Mme Caroline Gillardin Masci

[tricycle@unine.ch](mailto:tricycle@unine.ch)

032/718 29 04

<https://www.unine.ch/curs/home.html>